



Un beau moment de convivialité pour les aînés de la commune

400 PERSONNES AU REPAS DES AÎNÉS

SAMEDI 18 MARS 2023

Annulé les 3 dernières années en raison de la situation sanitaire, le traditionnel « Repas de printemps des aînés » a eu lieu le samedi 18 mars dernier à l'Ensemble Charles Bringuier ¹. Offert par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) aux seniors âgés de plus de 70 ans, il est à chaque fois l'occasion de se retrouver pour une journée festive, gourmande et bien entendu dansante !

400 convives ont répondu présents au rendez-vous pour cette édition 2023 ² ! Ils ont été accueillis par les membres du C.C.A.S dont sa Présidente Florence DEGOUGE, le Maire et les élus du Conseil municipal. Et pour leur 1^{re} participation, les aînés natifs de 1950, 1951, 1952 et 1953 ont été mis à l'honneur.

Après les discours d'accueil ³, le Maire est venu saluer tous les convives accompagné de la Députée Emmanuelle ANTHOINE qui nous a fait l'honneur de sa présence ⁴.

Cette belle journée était placée sous le thème du « Carnaval » ! Une thématique joyeuse appelant aux rires, au partage et à l'arrivée des beaux jours. Et grâce aux serviettes colorées, aux sifflets, etc. : la décoration de la salle y faisait référence avec élégance ⁵.

Le repas a ensuite été servi par « L'Epizode », traiteur événementiel sur la commune ⁶. Saumon gravlax, filet mignon, choux praliné, etc... les invités se sont régalés ⁷. Concernant l'ambiance musicale, elle a été assurée par l'orchestre « Phil Musette » ⁸ grâce à qui la piste de danse n'a pas désemplie ⁹.

Une belle réussite donc pour ce repas dont il convient de remercier encore toute l'équipe du C.C.A.S pour son organisation !



L'ÉVÈNEMENT

Organisée par le Comité des Fêtes qui fêtait ses 60 ans cette année, la « Fête des Laboureurs » est un rendez-vous incontournable sur la commune ! L'occasion pour tous les anciens Présidents de revêtir à nouveau leur écharpe ! Pendant trois jours, les festivités s'enchaînent pour le plus grand plaisir de tous les habitants : spectacles, dégustation de bugnes, manèges, crémation des pantins, etc.

- 1 De nombreux visiteurs présents pour cette nouvelle édition
- 2 1963-2023 : 60^e anniversaire du Comité des Fêtes
- 3 Spectacle de cabaret de La Compagnie Murielle M (samedi soir)
- 4 Traditionnelle messe du dimanche à l'église de Chatuzange
- 5 Défilé des chars
- 6 Fête foraine
- 7 Ambiance musicale assurée par l'Harmonie de Jacquemart
- 8 Animation du Club d'Éducation Canine Goubetois
- 9 Parade de vieilles voitures
- 10 Crémation des pantins (lundi soir)
- 11 Présentation et remerciements aux équipes présidentielles
- 12 Super ambiance au repas familial



1

© Max EBADERE



2

© Christian CALVAYRAC



3

© Max EBADERE



4

© Max EBADERE



5



6



7

© Max EBADERE



8



9



10

© Christian CALVAYRAC



11

© Christian CALVAYRAC



12



VIE MUNICIPALE



ADIEU TRISTESSE !

L'organisation du traditionnel « Repas de printemps des aînés » et le retour de la tant attendue « Fête des Laboureurs » ont vraiment acté la reprise d'un rythme de vie normal et c'est si bon !

En parallèle, le printemps nous semble petit à petit reprendre tous ses droits. Il est synonyme de soleil, de fêtes, de partage, de renouveau... Et cela nous met tous de bonne humeur, petits et grands !

Alors retrouvons le plaisir des choses simples et apprécions tous les bonheurs que nous propose notre territoire. Car nous avons la chance de voir émerger au quotidien de beaux projets solidaires sur la commune ! C'est le cas du jardin partagé « Graines d'espoir », initié par deux jeunes goubetoises, avec le soutien du G.A.S.C et la Bibliothèque communale Chatulivre. Notre jeunesse s'investit, soutenons-la ! C'est grâce à elle que demain sera toujours meilleur.

Je vous souhaite à tous de profiter de l'arrivée des beaux jours pour faire vous aussi éclore tous vos projets, des plus petits à ceux qui vous tiennent le plus à cœur !

Beau printemps à tous !



Christian GAUTHIER
Maire

DE NOMBREUX VISITEURS AU SALON « DIX VINS ET SAVEURS » !

Pour sa 5^e édition, le Salon « Dix Vins et Saveurs » s'est tenu le week-end du 11 et 12 mars 2023 à l'Ensemble Charles Bringuier. Organisé par L'Après-Fête, cette rencontre annuelle, attendue des épicuriens de la commune et des alentours, a accueilli 1 153 personnes sur les deux jours ! **40 exposants étaient présents, dont des viticulteurs de la Drôme, de l'Ardèche mais aussi de nouveaux territoires comme le Val d'Oise ou la Gironde, ainsi que des stands de professionnels de la gastronomie : escargots, chocolats, noix, miel, etc.** Convivialité, bon accueil sur les stands, nombreuses dégustations, tombola... tous les ingrédients étaient réunis pour un beau moment gourmand !



ÉTAT-CIVIL

Du 12/01/2023 au 10/03/2023

13 naissances

dont celles autorisées en parution presse :

Emilio JULIAN GRAS - 19 janvier 2023

Inaya HENNIG - 27 janvier 2023

Luna GALVEZ - 3 février 2023

Aria PASTOR - 7 février 2023

Nate VERNET - 16 février 2023

Adèle HAWAKIMIAM - 20 février 2023

Nélya FERREZ - 25 février 2023

Evan MINODIER - 6 mars 2023

Nayden MONTAGNON - 10 mars 2023

Nesta MONTAGNON - 10 mars 2023

9 décès

Joël THÉVIN - 12 janvier 2023 - 77 ans

Danielle GIRONDEL veuve FIQUET

5 février 2023 - 80 ans

Suzanne ARNOULD veuve LAMALLE

6 février 2023 - 97 ans

Laurent MICHON - 9 février 2023 - 56 ans

Christophe MOTTET - 15 février 2023 - 68 ans

Colette CHEVALIER épouse AGRAIN

22 février 2023 - 81 ans

Françoise CHIROUSE épouse SUSLU

23 février 2023 - 78 ans

Michel VENDRASCO - 26 février 2023 - 79 ans

Christian BERTRAND - 4 mars 2023 - 77 ans



PLU : LE CALENDRIER

L'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune se tiendra du mercredi 29 mars 2023 à 8h00 au samedi 29 avril 2023 à 12h00.

Sur cette période, le commissaire-enquêteur assurera 4 permanences en Mairie :

- mercredi 29 mars 2023 de 8h00 à 12h00,

- samedi 8 avril 2023 de 8h00 à 12h00,

- vendredi 21 avril 2023 de 14h00 à 17h30,

- samedi 29 avril 2023 de 8h00 à 12h00.

Toutes les observations pourront être transmises pendant la durée de l'enquête :

- dans le registre d'enquête mis à disposition du public en Mairie (aux horaires d'ouverture au public),

- par courrier adressé à :

Mairie de Chatuzange le Goubet

À l'attention du commissaire-enquêteur

29 Rue des Monts du Matin

26300 CHATUZANGE LE GOUBET

- par mail au commissaire-enquêteur :

enquete.publique@chatuzangelegoubet.fr

+ Plus d'informations en ligne sur le site : www.chatuzangelegoubet.fr



VIE MUNICIPALE

(SUITE)



UN NOUVEL ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL

Domicilié au Goubet, Christophe BEDOUAIN a été installé au Conseil municipal le 6 mars 2023 en qualité de Conseiller municipal. Sa nomination fait suite à la démission de Stéphane VALETTE pour des raisons professionnelles.

CÉRÉMONIE À L'OCCASION DE LA « JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC »

Organisée par la FNACA, cette cérémonie conjointe à notre commune et à celle de Rochefort-Samson s'est tenue à Chatuzange le Goubet le samedi 18 mars dernier sur la Place du 19 Mars 1962. Au cours de l'hommage, Henri GERMAIN (Président de la FNACA) a fait donner lecture :

- de l'ordre du jour du 19 Mars 1962 par René JUNILLON (Vice-Président),
- du discours de la FNACA par Robert GENIN (membre),
- du discours de Patricia MIRALLES (Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire) par Jean-Marc ANDRÉ (Adjoint à la Culture, au patrimoine et à l'organisation des cérémonies patriotiques).

Ensuite, les membres de la FNACA, Danielle CLÉMENT (Maire de Rochefort-Samson), le Maire accompagné des élus municipaux, Nathalie ZAMMIT (Vice-Présidente du Conseil Départemental représentant la Présidente Marie-Pierre MOUTON) et Emmanuelle ANTHOINE (Députée) ont procédé au dépôt de gerbes en présence des porte-drapeaux, des représentants des associations d'anciens combattants, d'une délégation de sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours et du policier municipal. Après la minute de silence, pour clôturer la cérémonie, l'assistance a entonné la Marseillaise soutenue par les musiciens et choristes de la Fanfare des aînés ruraux.



INSTALLATION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL DE LA COMMUNE

Instance consultative composée de représentants de la commune et du personnel, le Comité Social Territorial (CST) est obligatoire pour les collectivités et établissements de plus de 50 agents. Son objectif est de permettre le débat sur les questions collectives concernant l'organisation et le fonctionnement des services. La commune a donc installé son premier CST le 22 février en Salle du Conseil. Il est représenté à nombre égal de représentants de la collectivité et du personnel : 3 titulaires et 3 suppléants par catégorie.

À L'HEURE DU CARNAVAL DANS LES ÉCOLES !

Le Carnaval sonne un moment de fête pour toutes les générations, il dit adieu à l'hiver et bonjour au printemps ! Et dans les écoles de la commune, les élèves ont célébré cela :

- le mardi 21 février à l'École Élémentaire du Goubet avec un concert et des animations proposés par La Souris Verte ¹,
- le vendredi 24 février à l'École Primaire de Pizançon ² avec une boom « spécial enfants » organisée en fin de journée par l'Amicale Laïque de Pizançon ³.



VIVE LA « FÊTE DES VOISINS » !

Vous allez célébrer la « Fête des Voisins » dans votre quartier ou votre immeuble le vendredi 2 juin prochain ? Indiquez-nous l'heure en Mairie, ou transmettez-nous vos photos de ce beau moment de convivialité entre habitants, pour en faire le relais dans le bulletin d'information « Chatumag » :
04 75 47 25 15 - mairie@chatuzangelegoubet.fr



« ELLES » ONT SÉDUIT LE PUBLIC AVEC LEUR EXPOSITION !

En avril 2011, la commune avait eu le plaisir d'accueillir une exposition au titre lumineux « 1, 2, 3... Soleil » qui réunissait les créations de 3 amies : Claire ATHENOL, Martine SENTRY et Monique VIOSSAT. **12 ans après, les 3 artistes sont venues présenter leurs nouvelles réalisations dans le cadre de l'exposition de peinture et collages « Elles ».** Amies dans la vie comme aux pinceaux, elles ont chacune leur univers. Claire aime peindre des fleurs et des oiseaux dont elle puise l'inspiration près de chez elle dans la Forêt de Saoû **1**. Martine quant à elle travaille la peinture et le collage dans un style abstrait avec une palette colorée **2**. Enfin Monique, originaire de la commune, aime peindre le réel en y ajoutant sa touche de fantaisie par des effets de composition ou de couleurs **3**. **Le Maire, les élus municipaux, les habitants de la commune, leurs proches et les élèves de l'École Élémentaire du Goubet ont salué leur talent lors du vernissage le vendredi 10 mars **4** et des visites scolaires le vendredi 17 mars **5**.**



UNE CONFÉRENCE SUR RAYMOND DEVOS À LA BIBLIOTHÈQUE

Le vendredi 10 mars 2023, Jean-Pierre HUGOT a animé une conférence autour du célèbre humoriste Raymond DEVOS à la Bibliothèque communale Chatulivre. Les sketches du comique franco-belge à la voix tonitruante, amoureux de la vie et des mots, ont marqué les esprits et traversent les époques avec la même saveur et surtout le même piquant. Grâce à un exposé clair ponctué d'extraits, les 35 personnes présentes ont redécouvert ce personnage aux mille facettes !

« CHEMIN DES ARTISTES »

La 15^e édition du « Chemin des artistes » aura lieu les 7 et 8 octobre 2023. Les candidatures seront ouvertes au mois d'avril jusqu'au 1^{er} juillet prochain. Elles devront être déposées en ligne sur le site internet dédié de Valence Romans Agglo : [+ https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/](https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Sur la commune, la « Fête de la musique » se tiendra le mardi 20 juin 2023 de 18h30 à 23h avec un programme des plus animés ! Alors réservez dès maintenant votre soirée !



SE CULTIVER AU QUOTIDIEN

Pas de répit pour la culture. Au quotidien, il est important pour chacun d'entre nous de se cultiver et d'apprendre. C'est à dire s'ouvrir à de nouvelles choses mais pas uniquement. Car apprendre, c'est aussi se documenter sur l'ancien et connaître ses racines pour éclairer son jugement sur le présent. C'est ce que je souhaite vous apporter grâce à la rubrique « Le saviez-vous » qui se propose de vous informer régulièrement sur des faits en lien avec le patrimoine et l'histoire de notre commune.



Jean-Marc ANDRÉ

7^e Adjoint à la Culture, au patrimoine et à l'organisation des cérémonies patriotiques

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis longtemps, très longtemps, ils dormaient dans les combles de notre Mairie. **C'est à l'occasion de travaux d'entretien que les agents des services techniques municipaux les ont découverts : 8 drapeaux français, malheureusement bien défraîchis, décorés du chiffre de leur classe et des symboles choisis par les conscrits de Chatu il y a plus de 100 ans...** Le plus ancien drapeau date de 1897 !

Conscrits ils étaient, car le conseil de révision de Romans-sur-Isère les avaient reconnus « bons pour le service » et ils défilaient fièrement, portant le drapeau qu'ils avaient fait confectionner, avant de faire la fête. **Ils allaient bientôt partir pour passer 3 années de service militaire, c'était la règle à cette époque.**

Un des drapeaux que nous avons retrouvés est marqué de l'année 1914 et on ne peut s'empêcher de penser aux conscrits de Chatu qui l'ont porté. Ils étaient loin d'imaginer les combats effroyables qu'ils allaient connaître et dont beaucoup ne sont pas revenus. Dès la paix de retour, les traditions ont été reprises comme en témoigne le drapeau de 1919, lui aussi retrouvé. Comment ne pas voir dans le symbole dont il est décoré, une représentation équestre de Jeanne d'Arc, le soulagement d'avoir bouté dehors l'envahisseur ?

Témoins de l'histoire de nos villages, les drapeaux de nos conscrits seront respectueusement conservés.



Le drapeau de 1912



Le drapeau de 1919



Les conscrits de 1911

ZOOM SUR...

Les années des drapeaux retrouvés : 1897, 1898, 1900, 1910, 1912, 1914, 1919 et une illisible.

Les drapeaux étaient confectionnés par la maison J. CHERPE à Romans-sur-Isère.

TRAVAUX



Pierre MELESI

Conseiller délégué aux Travaux

DES TRAVAUX DE FIN DE SAISON

Cette année, le soleil et les températures nous ont parfois fait oublier la saison dans laquelle nous nous trouvions. Mais jusqu'au 20 mars dernier, nous étions encore bien en hiver. Et nos services techniques municipaux ont réalisé de nombreux travaux en lien avec la saison. Mais maintenant, place aux beaux jours !

DU NOUVEAU MATÉRIEL TRÈS APPRÉCIÉ PAR LES SERVICES TECHNIQUES

En 2022, la Municipalité a investi 230 000€ dans l'achat de petits et gros matériels pour les services techniques municipaux. L'objectif : permettre d'entretenir au mieux la commune et faciliter le travail des agents communaux. À l'occasion d'une visite au Centre Technique Municipal le 25 janvier dernier, le Maire, Claude VOSSEY (1^{er} Adjoint aux Finances et au budget), Pierre MELESI (Conseiller délégué aux Travaux), Nathalie ZAMMIT (Conseillère déléguée au Personnel communal), Armelle MASSET (Directrice Générale des Services) et Bruno PEUDEVIN (Directeur des Services Techniques) sont venus faire le point sur le matériel acquis après plusieurs mois d'utilisation **1**. Et les agents se sont montrés très satisfaits notamment concernant les équipements suivants : un camion polybenne IVECO® **2**, un tracteur tondeuse **3**, un balayeuse **4**, une épareuse, une mini-pelle et des bennes. La visite s'est clôturée par le partage de la galette des rois !



TRAVAUX « D'HIVER »

Au mois de février et mars 2023, les services techniques municipaux ont réalisé de nombreux travaux en lien avec la saison hivernale, notamment :

- la pose d'un nouveau portique à l'entrée du parking de la Halle des sports **1**,
- l'installation de l'ancienne enseigne de la caserne de Bourg-de-Péage au fronton des garages de la Gendarmerie de Chatuzange le Goubet **2**,
- la reprise et nivellement du Chemin de la Part-Dieu suite aux fortes pluies **3**,
- la création d'un fossé au Chemin des Ramières pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement **4**,
- l'abattage d'un arbre dangereux au boudrome du Goubet **5**,
- la taille hivernale **6**,
- l'élargissement de voie au niveau de la Route des Cinq Chemins avec réaménagement de l'accotement en amont du pont de la Bourne **7**.

UN TROTTOIR TOUT NEUF POUR L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

Suite aux récents travaux réalisés par Valence Romans Agglo pour individualiser l'éclairage public **1**, la commune en a profité pour réaménager le trottoir de l'Avenue Charles de Gaulle. Celui-ci a été élargi à 1,5m pour être rendu conforme aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) **2**. Le chantier a duré environ 2 semaines et s'est terminé début mars.





« GRAINES D'ESPOIR » : LE JARDIN PARTAGÉ AUTOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE !

Suite au confinement, le jardin a pris une place importante dans nos vies ! Accès privilégié sur l'extérieur durant cette période, il est devenu pour les adultes, comme pour les enfants, un lieu d'épanouissement. Le 5 juillet 2022, le Conseiller délégué à l'Environnement et à la transition énergétique Bertrand BECORPI, accompagné de Jérôme CAMACHO, Conseiller municipal et d'Armelle MASSET, Directrice Générale des Services de la Mairie, rencontraient 2 adolescentes de la commune de 13 et 14 ans, accompagnées des représentants du G.A.S.C, pour la présentation de leur projet de jardin « Graines d'espoir » 1. Leur idée : installer des bacs de plantation sur le terrain situé à côté de la Bibliothèque communale Chatulivre 2.

6 mois après cette rencontre, grâce à la création d'une section jardinage par le G.A.S.C et la mise en place d'une convention avec la Mairie mettant à disposition gracieusement les parcelles, les premiers bacs de plantation ont fait leur apparition 3 ! Supports privilégiés de transmission des savoirs et d'échange intergénérationnel, ils accueilleront très bientôt des végétaux, des fleurs et des légumes. Ils vont permettre de sensibiliser les habitants de la commune, toutes générations confondues, aux bienfaits du jardinage. Des actions de sensibilisation proposées tout au long de l'année par la Bibliothèque permettront de faire découvrir les différents enjeux en lien avec la nature : l'importance de la préparation du sol, les modes de récolte, etc. Elles s'ancreront totalement dans la démarche de partage initiée par Chatulivre, qui a déjà mis en place une « Grainothèque » et des trocs de plants, dont le prochain aura lieu le samedi 13 mai dès 9h30 !

✚ Si vous êtes intéressé par ce projet et souhaitez y apporter votre aide, prenez contact avec la Bibliothèque communale Chatulivre : 04 75 02 29 26 - chatulivre@orange.fr

DE NOUVEAUX ARBRES DANS LES ÉCOLES !

Juste avant l'arrivée du printemps, les services techniques municipaux ont planté plusieurs arbres dans les écoles de la commune pour faire de l'ombre aux enfants et permettre un enseignement pédagogique dans le cadre de l'activité science nature :

- à l'École Primaire de Pizançon : plantation d'un figuier 1 et d'un cerisier 2 dans le potager scolaire ainsi qu'un érable d'ornement dans la cour 3,
- à l'École Élémentaire du Goubet : deux mûriers platanes ont été plantés à proximité de l'espace sportif 4.

RUCHES : LES DISPOSITIONS LÉGALES À CONNAÎTRE

Chaque année, les propriétaires de ruches doivent déclarer officiellement leurs colonies (nombre et emplacement) entre le 01/09 et le 31/12 auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette déclaration obligatoire permet d'agir sur la santé des colonies d'abeilles, d'obtenir des aides européennes et d'établir des statistiques apicoles pour mieux connaître la filière.

Les apiculteurs doivent également s'engager à :

- respecter des distances d'implantation légales selon l'emplacement de leurs colonies,
- installer leurs ruchers uniquement après avoir obtenu l'accord du propriétaire du terrain concerné, notamment s'il s'agit d'un agriculteur de fleurs à planter,
- déclarer tout transport d'abeilles à l'extérieur du département d'origine au directeur en charge des services vétérinaires du département de destination dans les jours qui précèdent ou qui suivent le transport (ruches en transhumance).

✚ Plus d'infos sur : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



earl
FLORISY

VENTE PARTICULIERS
PROFESSIONNELS COLLECTIVITE

Plantes à massifs - Vivaces
Gazon en rouleau
Plants de légumes
Chrysanthèmes

MARCE Vincent
Horticulteur

florisyearl@gmail.com

Alixan 06 30 31 45 13

RÈGLES DE CIVILITÉ

Notre commune est un lieu de vie partagé ! Alors prenons-en soin pour que chacun trouve plaisir à y vivre ! Pour rappeler à tous les gestes simples à respecter, vous trouverez joint à ce bulletin d'information « Chatumag », un flyer sur les règles de civilité dont nous vous invitons à prendre connaissance.





A GENDA

AVRIL 2023

À partir du 1^{er} avril :

Ouverture tous les mercredis matin de la Bibliothèque communale Chatulivre

De 9h30 à 12h.

Jeudi 6 avril :

Inscriptions scolaires 2023/2024

Écoles Maternelle du Goubet et Primaire de Pizançon - Toute la journée

Après validation du dossier en Mairie.

Jeudis 13 et 27 avril :

Permanences assistante sociale

Mairie - Goubet - 8h30 à 10h

Sur RDV uniquement : 04 75 70 88 30.

Mercredi 19 avril : Permanence Actiom

Mairie - Goubet - Matin

Sur RDV uniquement : 05 64 10 00 48 (prix appel local).

Dimanche 23 avril :

Vide-grenier de printemps du Comité des fêtes

Au cœur du Goubet - 8h30 à 18h30

Snack et buvette.

Inscriptions (avant le 15/04/2023) : 06 27 41 73 35

06 42 37 85 71 - comitedesfeteschatu@gmail.com

Tarif : 4€ le mètre

Lundi 24 avril : Conseil Municipal

Mairie (Salle du Conseil) - Goubet - 20h

MAI 2023

Lundi 8 mai :

Cérémonies de commémoration de l'Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Cimetière de Pizançon - 10h30

Cimetière de Chatuzange - 11h15

Jeudis 11 et 25 mai :

Permanences assistante sociale

Mairie - Goubet - 8h30 à 10h

Sur RDV uniquement : 04 75 70 88 30.

Samedi 13 mai :

Troc de plants organisé par Chatulivre

Bibliothèque communale - Goubet - 9h30

Lundis 15 et 22 mai :

Inscriptions scolaires 2023/2024

École Élémentaire - Goubet - 7h30 à 18h

Après validation du dossier en Mairie.

Mercredi 17 mai : Permanence Actiom

Mairie - Goubet - Matin

Sur RDV uniquement : 05 64 10 00 48 (prix appel local).

BUDGET PARTICIPATIF

Faire pousser
ensemble
les idées
de demain



UN BUDGET PARTICIPATIF POUR DE BEAUX PROJETS

Le Département de la Drôme lance son 1^{er} budget participatif d'un montant de 700 000€ ! Jeunesse, santé, orientation, environnement, mobilité, culture, sport... vous avez l'idée d'un projet citoyen qui pourrait profiter à tous ? C'est le moment de faire connaître votre « bonne idée » pour obtenir un coup de pouce pouvant aller de 2 000€ à 35 000€. **Un vote en ligne permettra au public de choisir les 5 projets lauréats.**

+ Rendez-vous en ligne pour déposer vos projets jusqu'au 23 avril prochain sur : budgetparticipatif.ladrome.fr



LE 5^E « MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DE LA CRÉATION » ANNULÉ

En raison de la mise en conformité avec la réglementation imposant la mise en place d'un chargé de sécurité, d'une redevance pour les exposants et de restrictions concernant les démonstrations d'artisanat.



PROCHAINEMENT : OUVERTURE D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS !

Un nouveau distributeur automatique de billets sera bientôt mis en service au cœur du Goubet ! Il sera situé Rue des Monts du Matin au même endroit que l'ancien automate qui avait été retiré en 2013, après 6 ans d'utilisation. Ce retrait a été fait en prévention suite aux nombreuses attaques au gaz alors constatées sur ce genre d'équipement. À l'époque, la commune s'est opposée à cette fermeture mais sans succès ! Après cela, elle a pris contact avec toutes les banques connues sans qu'aucune ne souhaite réinstaller un distributeur sur la commune. **C'est finalement grâce à une convention avec LOOMIS, entreprise de transport de fonds, que les habitants de la commune et de celles aux alentours pourront de nouveau bénéficier de ce service indispensable !** En raison d'un retard du fournisseur du matériel, l'automate sera mis en service à la fin du mois d'avril et non pas au début.



SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toute l'actu de votre commune sur internet et les réseaux sociaux :

<https://chatuzangelegoubet.infos-municipales.fr>

www.chatuzangelegoubet.fr

@mairiechatu

@mairiechatu

Vente de matériaux aux particuliers et professionnels

GB

Benoit Gauthier

Carrières

Showroom de 70m²



VENTE EN VRAC ET BIG BAG

LIVRAISON POSSIBLE



CARRIÈRE BARD

Lieu-dit Réguinelle et les Sables

26750 CHÂTILLON-SAINT-JEAN

04 75 45 31 08

DÉPÔT DE PIZANÇON

255 Chemin du Rioussat

26300 CHATUZANGE LE GOUBET

04 75 71 36 99

benoit-gauthier.com

2 sites pour
vous servir

Règles de civilité

Ma commune, j'en prends soin!




Pour que notre commune soit agréable à vivre, nous avons tous un rôle à jouer. Et pour cela, pas besoin d'être un super-héros! Adultes, enfants, ados... ensemble, nous pouvons faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre. En appliquant de petits gestes au quotidien, devenons tous acteurs de la qualité de vie sur la commune!

Mes déchets

Je les trie et les dépose dans le bon conteneur pour permettre leur valorisation

ORDURES MÉNAGÈRES


Dépôt : dans les 72 conteneurs semi-enterrés gris (en sac hermétique fermé de 50 L max.)

 Type de déchets : alimentaires (épluchures, pain, restes de viandes, laitages, etc.), hygiène, ménage (lingettes, litière, mégots, etc.) et autres issus de l'activité domestique quotidienne.

DÉCHETS RECYCLABLES


LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Dépôt : dans les 92 conteneurs aériens jaunes (en vrac)

 Type de déchets : bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, sachets, films, tubes, bouchons, barquettes, papiers, journaux, magazines et cartonnettes.


LE VERRE

Dépôt : dans les 33 conteneurs aériens verts (en vrac)

 Type de déchets : bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre (sans leur bouchon).


DÉCHETS COMPOSTABLES

Dépôt : en composteur individuel ou collectif (en vrac car sacs biodégradables non compostables)

 Type de déchets : alimentaires (épluchures, pain, sachets de thé, etc.) et du jardin (feuilles, gazon, etc.)

DÉCHETS VOLUMINEUX OU DANGEREUX

Dépôt : dans les 13 déchèteries du territoire (selon les consignes de dépôt)

 Type de déchets : encombrants, meubles, gravats, gros cartons, produits dangereux, piles, batteries, cartouches, etc.

Dépôt sauvage interdit : mise en place de caméras mobiles sur différents sites de collecte pour verbalisation

COMPÉTENCE GÉRÉE PAR VALENCE ROMANS AGGLO

La collecte des conteneurs est réalisée au moins une fois par semaine pour les ordures ménagères résiduelles et une fois toutes les deux semaines pour le tri. Cette collecte s'ajuste pour éviter le débordement des conteneurs. L'entretien des sites est géré par la commune : toutes les incivilités constatées nécessitent l'intervention des services techniques municipaux alors soyez responsables !

 Carte interactive des 39 points d'apport de la commune accessibles au public (hors sites privés) :

<https://geo.valenceromansagglo.fr/adws/app/f3385c4b-e128-11ea-a01e-c5082cb6108a/>

 Liste des 13 déchèteries de Valence Romans Agglo :

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets/les-decheteries.html>

 Guide du tri : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Plus d'infos : 04 75 81 30 30



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

1^{er} mercredi de mars, juin, septembre et décembre.

Inscription en Mairie :

04 75 47 25 15

(fournir liste précise des objets à enlever)

MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN COMPOSTEUR

Par Valence Romans Agglo

Aux habitants des 54 communes

Demande en ligne :

<https://agglae.fr/chatuzangelegoubet/>



Mon environnement

Je l'entretiens

AMBROISIE

Détruire les plants présents sur mon terrain jusqu'en limite de parcelles

- > **Par destruction naturelle** : arrachage et fauchage avec protection (gants, masque, etc.).

NUISIBLES

Éviter de favoriser la propagation de nuisibles (moustique-tigre, rongeur, etc.)

- > Ne pas laisser d'eaux stagnantes ou d'objets abandonnés dans mon jardin.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Ne pas brûler mes déchets végétaux après la taille

- > Valoriser les déchets verts par le compostage ou le dépôt en déchèterie.

☒ **Brûlage à l'air libre interdit**

GESTION DES COURS D'EAU ET RIVIÈRES

Assurer l'entretien des berges du cours d'eau qui est situé sur mon terrain

- > Enlever les obstacles, élaguer les arbres, protéger la végétation naturelle, etc.

ÉLAGAGE PRÈS DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Veiller à ce que les plantations sur ma propriété n'empiètent pas sur la voie publique et en réaliser régulièrement la taille

☒ **Ne pas toucher ni s'approcher des lignes électriques à moins de 5 mètres**

Ma Mairie

Elle m'accompagne

Entretien quotidien des voiries et des espaces verts par les services techniques municipaux

- > Par désherbage manuel et grâce au nouveau matériel acquis en 2022 (230 000€ investis)

Réflexion en cours autour d'une action citoyenne pour l'entretien des espaces verts dans les lotissements

Partage des informations des partenaires sur les supports municipaux (site, page Facebook, etc.)

- > **Textes législatifs consultables en ligne** :
 - www.drome.gouv.fr,
 - www.legifrance.gouv.fr.

Mon cadre de vie

Je le respecte

NUISANCES SONORES

Limiter mes activités bruyantes en semaine

- > **Bruits autorisés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30** : toute nuisance peut être signalée auprès de la Gendarmerie.

☒ **Bruit interdit dimanche et jours fériés**

DÉJECTIONS ANIMALES

Rester maître de mon animal en toutes circonstances

- > **Tenir mon chien en laisse, ramasser ses déjections grâce aux distributeurs de sacs dédiés et limiter ses aboiements.**

☒ **Toute déjection canine sur la voie publique est passible d'une amende**

EMBELLISSEMENT

Entretenir les abords de mon habitation

- > **Enduire les murs nus, tailler mes haies, désherber et déneiger devant ma maison.**

Déclarer mes travaux

- > **Auprès du service Urbanisme de la Mairie** : extension de garage, clôtures de jardin, construction d'une piscine, etc.

☒ **Toute personne réalisant des travaux sans autorisation s'expose à des sanctions**



Rappel des sanctions

La Police municipale et la Gendarmerie peuvent constater le non-respect des règles de civilité et appliquer des sanctions allant de 35€ à 450€.



EFFECTUER UN SIGNALEMENT

Auprès de la Mairie et de ses partenaires

Ambroisie : www.signalement-ambroisie.fr

Moustique-tigre :

<https://signalement-moustique.anses.fr>

Frelon asiatique : www.frelonsasiatiques.fr

Anomalies de voirie, d'éclairage, de propreté et de tranquillité publique :

<https://agglae.fr/chatuzangelegoubet/>

Problèmes réseau routier départemental : application mobile « La Drôme »